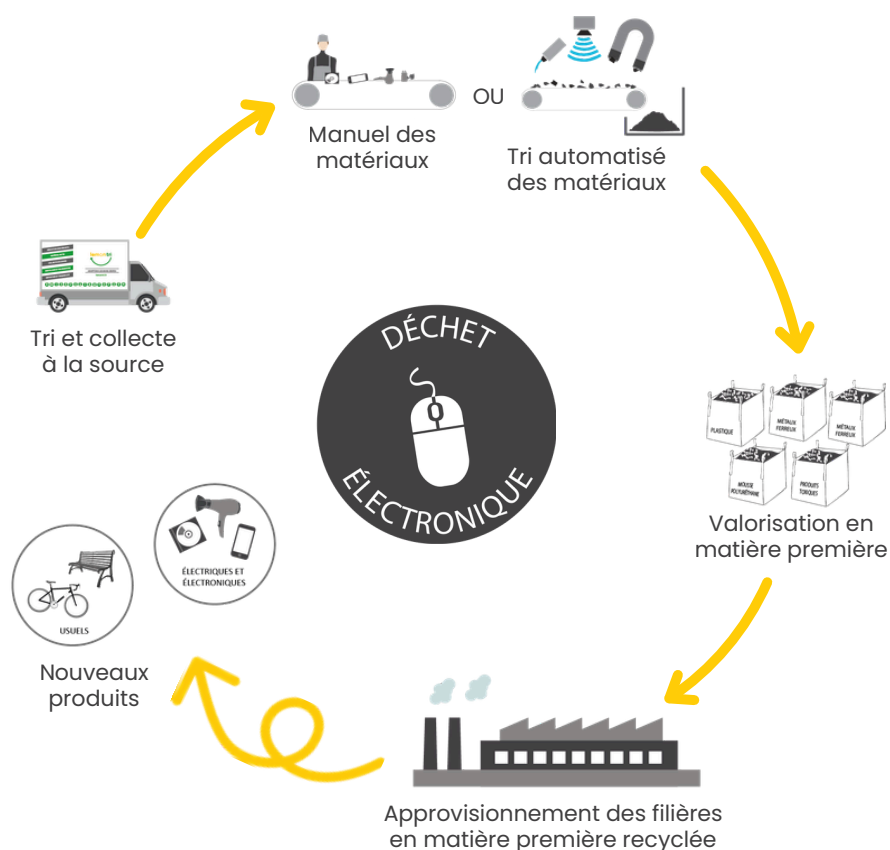


Le recyclage des DEEE

Le terme DEEE signifie Déchet d'Équipements Électriques et Électroniques et désigne un grand nombre d'appareils aux dimensions et aux poids très variés : machine à laver, téléphone portable, télévision, perceuse, distributeur automatique, thermomètre électronique, lampe, etc. Ils contiennent du plastique, des composants dangereux comme du mercure, et des métaux rares : d'où l'importance de bien traiter et de recycler les DEEE.



2,28 M

de DEEE mis sur le marché en France en 2024

110 M

de téléphones portables dorment dans les tiroirs français

91,3 %

taux de valorisation des DEEE



D'abord, le gisement collecté est trié : étape essentielle pour assurer le recyclage des ordinateurs, imprimantes, écrans etc.



Puis, les différents éléments sont audités pour étudier leur réemployabilité.



Les pièces de ce qui n'est pas réemployable sont séparées et broyées.



Le plastique broyé est fondu.



Les métaux rares sont extraits du broyat métallique, pour les réinsérer dans d'autres appareils électriques et électroniques.

